

Note à l'attention des familles.

Vous allez formuler des choix d'orientation en cette fin de troisième trimestre pour la poursuite d'étude de votre enfant.

Ces vœux vont être examinés en conseil de classe.

En cas de désaccord du conseil de classe du troisième trimestre, vous disposez d'un délai de trois jours pour prendre contact avec le chef d'établissement et faire appel si nécessaire.

- Vous pouvez demander une orientation en filière générale au lycée François Mauriac, si votre demande est acceptée, le lycée vous remettra un dossier d'inscription dans cette filière.
- Vous pouvez demander une orientation en 1^{er} Technologique (STMG, STI2D, ST2S, STL, STAV, STD2A...)
- Vous pouvez aussi demander une 1^{ère} professionnelle et / ou une 2nde professionnelle.

Les affectations dans ces filières se font par la procédure informatique AFFELNET lycée pour toute demande en **1^{er} technologique dans un établissement public, 1^{er} professionnelle dans un établissement public, 2nde professionnelle dans un établissement public ou dans un établissement privé** (dans le cas d'un établissement privé, vous devez avoir pris contact avec l'établissement en amont).

Les résultats seront communiqués le **26 Juin** sur le site internet du rectorat :

www.ac-bordeaux.fr puis rubrique « orientation »

(Conserver le numéro INE noté sur la fiche d'orientation, il sert à s'identifier)

Si toutes vos demandes sont refusées, veuillez-vous rapprocher de votre établissement d'origine.

→ En cas de réponse positive contacter le lycée d'accueil IMMEDIATEMENT et **au plus tard le 3 Juillet pour s'inscrire.**
Passé ce délai, la place est perdue.

Dossier AFFELNET (filiales techno et pro)

Ce dossier unique vous permet de formuler 4 vœux au maximum sur l'académie de Bordeaux.

Un vœu = 1 filière dans 1 établissement.

➡ Remplir le dossier de candidature AFFELNET lycée (*cadres B et C*) ; Si vous avez changé d'adresse récemment, notez- la en rouge sur le dossier.

⚠ Pensez à élargir vos vœux géographiquement ou à proposer plusieurs filières pour multiplier vos chances de satisfaction. Formulez vos vœux par ordre de préférence, le premier vœu satisfait dans vos demandes arrête la procédure.

Pièces supplémentaires à fournir pour les demandes en 1^{ère} PRO et certaines voies technologiques (fournir un jeu **complet** de pièces par vœu) :

- une lettre de motivation (manuscrite et personnalisée pour chaque vœu)
- tout document permettant de valoriser le projet de l'élève (attestation de stage, démarches effectuées ...)

En cas de non admission en voie professionnelle vous pourrez refaire des vœux en 2nde professionnelle sur des places vacantes les 8 et 9 juillet 2019. Nous vous conseillons de formuler des vœux pour une première pro **ET** pour une seconde pro : ces vœux vous permettent de multiplier vos chances de réorientation en voie professionnelle dans la filière de votre choix.

Les dossiers COMPLETS (*fiche de dialogue + dossier AFFELNET lycée*) sont à remettre à chaque professeur principal de secondes **au plus tard le VENDREDI 24 MAI 12h** afin que nous puissions remplir les cadres réservés à l'administration et saisir les vœux au lycée. Dès la saisie effectuée, un bordereau sera remis à votre enfant. **IL SERA IMPERATIF DE VERIFIER NOTRE SAISIE ET DE NOUS RETOURNER LE BORDEREAU DE SAISIE SIGNEE POUR VALIDER DEFINITIVEMENT VOS VŒUX – BORDEREAU A REMETTRE AU PLUS TARD SOIT AU PROFESSEUR PRINCIPAL SOIT A MADAME LAGUNA (CPE) le 6 JUIN.**

Fait à Bordeaux le 12.05.2019

